

Votre santé au cœur de notre engagement

Livret maternité

Site d'Evreux



Le meilleur pour l'avenir
www.chi-eureseine.fr

CENTRE

HOSPITALIER

EURE-SEINE



Centre Hospitalier Eure-Seine - Hôpital d'Evreux-Vernon

Site d'Evreux

Rue Léon Schwartzberg - 27015 Evreux Cedex
Tél. 02 32 33 80 00 - Fax 02 32 33 81 99

Site de Vernon

5, rue Docteur Burnet - BP 912 - 27207 Vernon Cedex
Tél. 02 32 71 66 00 - Fax 02 32 71 66 65



VERNON
plus de 700 naissances / an
maternité de niveau 1

EVREUX
plus de 2000 naissances / an
maternité de niveau 2

02
03



Bienvenue à la maternité du CH Eure-Seine, établissement public.

Vous avez choisi de nous faire confiance pour le suivi de votre grossesse et la naissance de votre bébé. Nous vous en remercions.

Ce livret a été préparé à votre intention. Il est destiné à vous guider pendant votre grossesse et à vous aider à préparer votre accouchement en vous accompagnant au travers des différentes démarches. Pendant votre séjour au centre hospitalier, ce livret vous permettra de connaître les prestations que nous sommes en mesure de vous offrir pour rendre votre séjour le plus agréable possible. L'ensemble du personnel médical, soignant et administratif s'efforcera de répondre à vos attentes.

Nous vous souhaitons un agréable séjour.

L'équipe de Maternité

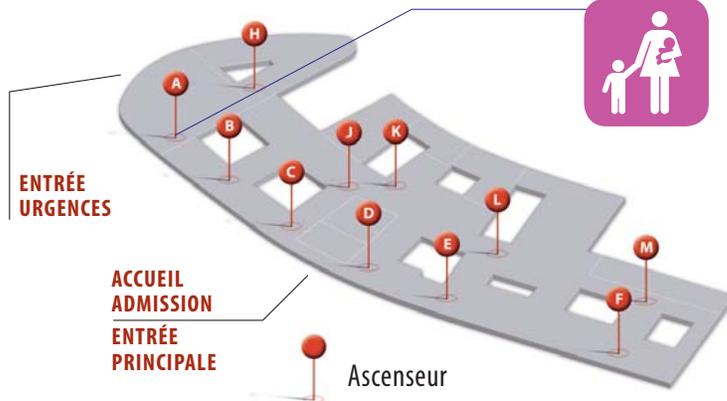
Les contacts utiles

- Consultations prénatales / échographies
Tél. 02 32 33 80 87
- Consultation d'Acupuncture
Tél. 02 32 33 80 87
- Consultation d'Anesthésie
Tél. 02 32 33 80 95
- Consultation Diététicienne
Tél. 02 32 33 80 00 (poste 3. 4082)
- Consultation Addictologie
Tél. 02 32 33 87 23
- Consultation Assistante Sociale
Tél. 02 32 33 80 25
- Consultation Pédiatre
Tél. 02 32 33 86 11
- Préparation à la Naissance
Tél. 02 32 33 85 74
- Consultation Psychologue
Tél. 02 32 33 85 74
- Urgences Maternité
Salle de naissance
Tél. 02 32 33 85 74
- Service Maternité
Tél. 02 32 33 85 74
- Service Néonatalogie
Tél. 02 32 33 80 00
poste 34292
- Standard de l'hôpital
Tél. 02 32 33 80 00

Durant l'hospitalisation, votre famille peut appeler le standard de l'hôpital pour connaître le numéro de téléphone direct de votre chambre.



Accédez à votre maternité



MATERNITÉ D'

LA FEMME

Sommaire

- 4. Situation et contacts utiles
- 6. Votre suivi de grossesse
- 8. Votre trousseau
- 10. Votre accouchement
- 12. Votre séjour en maternité
- 14. Votre sortie de la maternité

04
05

Le service Maternité se trouve au 1^{er} étage.

En urgence

Si vous vous rendez à la Maternité dans le cadre d'une urgence, l'accès se fera par les **urgences générales** (guichet prioritaire). L'hôtesse des urgences vous orientera vers la Maternité par l'ascenseur H.

En consultation

Les consultations de gynéco-obstétrique programmées se déroulent au rez-de-chaussée, "consultation 2".

En visite

Pour accéder à la maternité, vous emprunterez l'ascenseur A jusqu'au 1^{er} étage où une hôtesse d'accueil vous orientera. Les visites sont autorisées de 13h à 20h.

Grossesse

Votre suivi de grossesse

Une consultation obstétricale est obligatoire chaque mois pendant la grossesse. La surveillance peut, selon les cas, être plus rapprochée en fin de grossesse. Notre équipe est mixte, il est donc impossible d'exiger un suivi exclusivement féminin.

Nous vous conseillons une première consultation à la Maternité dès le premier trimestre (15 Semaines d'aménorrhée) pour constituer votre dossier et envisager avec vous le suivi le mieux adapté à vos besoins, en lien avec votre médecin traitant, votre gynécologue ou votre sage-femme.

Consultations programmées

Pour une première consultation (hors consultations privées), nous vous demanderons de vous présenter aux consultations gynécologiques situées au rez-de-chaussée où votre dossier administratif sera constitué.

Tél. 02 32 33 80 87



Pour les couples non mariés et les femmes seules, il est recommandé d'effectuer une reconnaissance prénatale auprès du service Etat Civil de la mairie de votre choix.

Préparation à la naissance

6 séances vous sont proposées.

Elles vous permettront de vous situer dans notre service en venant visiter les lieux, d'apprendre à reconnaître les signes qui vous feront venir en urgence et de mieux connaître les mécanismes de l'accouchement. Bien sûr, les futurs papas sont les bienvenus. Vous n'avez pas suivi les cours de préparation à l'accouchement dans notre service ? Vous avez également la possibilité de dialoguer avec une sage-femme le mardi de 17h à 19h sur rendez-vous.

Tél. 02 32 33 85 74

A chaque consultation ou admission en urgence, nous vous demandons de vous munir de tous les documents utiles :

- Carte de groupe sanguin
- Examens sanguins
- Dossier médical
- Echographies

Consultations d'échographie

Au cours de votre grossesse 3 échographies sont recommandées (à 12 semaines d'aménorrhée ; 22 SA et 3^{ème} trimestre). Notre service propose cet examen qui peut également être réalisé en ville. **Tél. 02 32 33 80 87**

Entretien Précoce (facultatif)

Vous pouvez bénéficier d'un entretien individuel ou en couple à partir du 4^{ème} mois de votre grossesse pour répondre à vos questions, vous informer sur le parcours de soins. La sage-femme étudiera avec vous votre éventuel projet d'accouchement, qui est un document sur lequel sont consignés vos souhaits pour votre accouchement. **Tél. 02 32 33 80 87**

Consultation d'Anesthésie

Réalisée vers le 8^{ème} mois de grossesse, cette consultation est nécessaire et obligatoire. A cette occasion, vous nous remettrez le questionnaire qui vous a été donné à l'ouverture du dossier. **Tél. 02 32 33 80 95**

Consultation d'addictologie

La consommation de tabac, alcool et autres substances peut nuire à la santé de votre bébé. Si vous avez besoin d'une assistance dans votre sevrage, le service propose des consultations qui pourront vous aider. **Tél. 02 32 33 87 23**

Diagnostic anténatal

Des échographies, amniocentèses, prélèvements trophoblastiques et foetaux peuvent être réalisés dès le début de la grossesse. **Tél. 02 32 33 80 87**

Consultations Acupuncture

Pour soulager certains maux de la grossesse (sciatique ; nausées ; insomnies...), des sages-femmes diplômées en acupuncture peuvent vous proposer des consultations. **Tél. 02 32 33 80 87**

Consultation Diététicienne

En cas de prise de poids importante ou pour le suivi de votre diabète, des diététiciennes interviennent pour vous donner des conseils. **Tél. 02 32 33 80 00 ; Poste 3 4082.**

Consultation Psychologue

A tout moment de la grossesse, pendant votre séjour à la maternité, après votre sortie, vous pourrez échanger sur vos interrogations, vos doutes, vos émotions avec un professionnel. **Tél. 02 32 33 85 74**

Assistante sociale

A tout moment de votre grossesse ou lors de votre séjour, elle pourra vous apporter des informations sur vos droits et étudiera avec vous les solutions pour améliorer votre situation en cas de difficultés. **Tél. 02 32 33 80 25**

06
07

Consultation en urgence

Vous pourrez vous adresser, à tout moment, aux urgences générales. Une hôtesse vous orientera vers la maternité. Une équipe médicale de médecins et de sages-femmes, présente 24h sur 24, vous prendra en charge.

Quand venir à la Maternité ? Pendant la grossesse, en cas de :

- saignements,
- fièvre à partir de 38°,
- douleurs abdominales avec durcissement inhabituel de l'utérus,
- perte de liquide,
- diminution importante des mouvements du bébé,
- ou pour toute autre raison qui vous inquiète.

Les démarches en vue de l'admission

Un imprimé en vue de votre admission vous sera remis lors de votre première consultation. Celui-ci, une fois rempli, est à déposer au service des Admissions au 8^{ème} mois de grossesse.

Maternité

Gynécologie - Néonatalogie - Pédiatrie



Trousseau

Votre trousseau

Pour le jour de l'accouchement :

Pour vous :

- un brumisateur d'eau minérale,
- un vêtement de détente (T-shirt ; chemise),
- nécessaire de toilette,
- documents : carte de groupe sanguin . . .

Pour bébé :

- un pyjama ou grenouillère,
- une brassière de coton / body,
- une brassière de laine,
- un bonnet, chaussons ou chaussettes.



Pour votre séjour lorsque vous serez installée dans votre chambre :

Pour maman :

- Chemises de nuit, pyjamas ou vêtements de détente,
- slips jetables pour les premiers jours,
- nécessaire de toilette,
- votre thermomètre personnel par mesure d'hygiène,
- un chauffe-biberon,
- 1 réveil ou une montre,
- 1 stylo,
- le traitement médical en cours (si vous en avez un).

Pour la maman qui désire allaiter :

- 2 soutiens-gorge d'allaitement ,
- 1 coussin et des coussinets d'allaitement (facultatif),
- Crème à la lanoline.

Pour bébé :

- un bonnet,
- une gigoteuse ou turbulette (remplace la couverture).

Pour bébé, à prévoir par jour :

- une brassière de laine,
- une brassière de coton,
- une paire de chaussons ou chaussettes,
- un pyjama ou une grenouillère,
- une serviette de toilette,
- des vêtements pour le jour de la sortie.

Prévoir un "siège bébé" (dos à la route) pour la sortie afin de transporter bébé en toute sécurité.

Accouchement

Votre accouchement

Le jour de l'admission

Vous pouvez vous présenter à la Maternité à tout moment du jour ou de la nuit.

L'accès se fait par le service des urgences adultes, au rez-de-chaussée. Une hôtesse préparera votre dossier administratif et vous orientera vers la maternité : Ascenseur H, 1^{er} étage.



Documents à apporter

- Votre carte de groupe sanguin,
- vos résultats d'examens de laboratoires pratiqués pendant la grossesse,
- vos échographies et radiographies,
- votre carte de sécurité sociale,
- votre livret de famille si vous en possédez un, votre carte d'identité,
- votre reconnaissance anticipée si vous avez effectué cette démarche pendant la grossesse.

Conseils

Quelques gestes peuvent vous aider à prévenir les infections avant votre départ pour la maternité, si cela vous est possible :

- prendre une douche, se faire un shampoing,
- se couper les ongles,
- enlever le vernis,
- laisser ses bijoux à la maison.

Un dépôt de valeur au coffre est possible. L'établissement ne se porte pas responsable en cas de perte ou de vol de vos objets ou bijoux précieux.





Espace naissance

- 1 salle d'admission,
- 1 « salle nature » pour votre pré-travail et votre accouchement si tel est votre choix,
- 3 salles de naissance,
- 1 salle de mise en condition et surveillance des nouveau-nés.

L'accompagnement en salle de naissance

Obstétriciens, anesthésistes, pédiatres, internes, sages-femmes, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture sont présents dans le service, 24h sur 24.

Une sage-femme assistée d'une auxiliaire de puériculture ou aide-soignante vous accompagnera tout au long du travail.

Ensemble, vous chercherez ce qui vous apportera le meilleur confort : relaxation, musique, ballon, étirements, bain, déambulation, recherche de position confortable, acupuncture ou analgésie péridurale. Vous pouvez apporter vos propres CD afin de les diffuser en salle de naissance.

• **L'accouchement sera réalisé par la sage-femme.** Le médecin peut être appelé à tout moment. Il sera systématiquement présent pour une extraction instrumentale ou une césarienne. La césarienne est réalisée au bloc opératoire : elle peut-être prévue et sera alors programmée lors de votre dernière consultation mais elle peut être décidée et expliquée au cours du travail.

• **La présence du papa ou d'une personne de votre choix est toujours possible** pour vous accompagner durant votre accouchement et assister, à vos côtés, à la naissance de votre enfant. Cependant, en cas de forceps ou de césarienne, la personne accompagnante pourra être invitée à patienter dans la salle d'attente ou dans la chambre. Pour des raisons d'hygiène et de prévention du risque infectieux, les visites ne sont pas autorisées en salle de naissance.

• **Après la naissance**, il pourra vous être proposé à vous ou au papa un « peau à peau » afin de faire connaissance avec votre bébé.

Pour vous, Madame, si vous avez choisi d'allaiter, vous pourrez rapidement offrir à bébé sa première tétée. Vous et votre bébé serez surveillés pendant 2H minimum, en salle de naissance.

• **Le premier examen de bébé** sera réalisé par la sage-femme

Le papa ou la personne accompagnante aura le privilège de renseigner l'entourage puisque la sage-femme ne pourra pas donner de renseignements vous concernant par respect de la confidentialité et du secret professionnel.

Vous pourrez immortaliser les moments en salle de naissance avec des photographies. L'usage du téléphone portable n'est toutefois pas permis et tous vos appareils doivent rester sous votre surveillance.

La déclaration de naissance

La déclaration de naissance, signée par la sage-femme, est transmise au service Etat Civil de la mairie de Vernon avec votre livret de famille (ou carte d'identité) et la reconnaissance anticipée si vous avez réalisé cette démarche pendant la grossesse. Votre signature est requise pour la validation du (des) prénom(s) de votre enfant.

Si vous le souhaitez, vous pouvez réaliser vous-même cette démarche à la mairie, dans le respect du délai légal de 3 jours.

Séjour

Votre séjour en maternité

L'ensemble de l'équipe se mobilisera pour rendre cette période la plus agréable possible et préparer au mieux votre retour à la maison. La durée du séjour en Maternité est comprise entre 3 et 6 jours. Cette durée varie en fonction de votre accouchement, de votre état de santé et de celui de votre bébé.

Déroulement de la journée en Maternité

Au quotidien, une sage-femme, une auxiliaire de puériculture ou une aide-soignante seront à vos côtés pour vous apporter les soins, les conseils nécessaires pour vous-même et votre enfant.

- **Petit déjeuner à partir de 7H30**

- **Dans la matinée sont réalisés :**

- les soins post-accouchement,
- la réfection du lit,
- la visite de la sage-femme,
- la toilette de bébé accompagnée de l'auxiliaire de puériculture ou de l'aide-soignante,
- le ménage de la chambre.

- **Déjeuner à partir de 12h**

- **De 13h à 20h :**

L'après-midi vous permettra de recevoir vos proches. Cependant, nous vous conseillons de profiter de votre séjour en Maternité pour vous reposer.

La sage-femme et l'aide-soignante/auxiliaire de puériculture passeront régulièrement dans votre chambre pour vous prodiguer les soins et les conseils nécessaires et vous aider dans la mise en place de votre allaitement.

- **Dîner à partir de 18h30**

- **La nuit :**

Nous vous encourageons à garder votre bébé auprès de vous pour apprendre à reconnaître ses besoins. Cependant, dans certaines situations, bébé pourra être confié au personnel de nuit.

A tout instant, l'équipe se rendra disponible pour vous prodiguer les conseils nécessaires pour vous occuper de votre enfant.





Ce qu'il faut savoir :

• Examens de bébé

- test de Guthrie,
- dépistage de la surdité au 3^{ème} jour,
- visite du pédiatre chaque fois que cela sera nécessaire.

• Photographe

Un(e) photographe professionnel(le) passera dans votre chambre et vous proposera de rendre éternels les premiers jours de bébé. Ce service est payant.

• Le papa

Il peut venir tout au long de la journée et participer aux soins autant qu'il le souhaite.

• Visites de 13h à 20h

Familles et amis sont toujours les bienvenus. Nous les remercions de respecter les horaires et d'éviter les visites longues et bruyantes. Les enfants de moins de 13 ans ne sont pas autorisés à l'exception des frères et sœurs s'ils ne présentent pas d'éruption, de fièvre ou d'infection ORL.

• La chambre

34 chambres seules équipées de :

- 1 cabinet de toilette avec douche et WC
- 1 espace bébé avec baignoire permettant les soins de bébé dans la chambre
- Télévision ; Téléphone ; wifi

• 2 Nurseries

• Dépôt d'argent et d'objets de valeur

Il est conseillé de ne pas conserver d'argent, de bijoux ou d'objets de valeur. Si vous ne pouvez les laisser à votre domicile, vous pouvez les placer dans le coffre de l'établissement au niveau des admissions.

12
13

Service de Néonatalogie (6 lits)

Si une surveillance spécifique est requise pour votre bébé, le service de Néonatalogie proche de la Maternité pourra l'accueillir. La maman et le papa peuvent participer aux soins de jour comme de nuit.

Sortie

Votre sortie de la maternité

Votre sortie et celle de votre enfant se feront sur avis médical. Afin de faciliter l'organisation du service, les sorties se font tous les jours à partir de 13h00.



Le jour de votre départ, et après validation de votre sortie et de celle de votre bébé par le pédiatre, la sage-femme ou l'infirmière vous remettra :

- le carnet de santé de bébé,
- les ordonnances pour vous-même et pour bébé,
- les papiers d'état civil, s'ils sont revenus de la mairie. Dans le cas contraire, nous vous demanderons de repasser au secrétariat quelques jours après votre sortie.

Votre opinion est une excellente évaluation de notre travail. Aussi, nous vous remercions par avance de consacrer quelques minutes à renseigner le questionnaire de satisfaction qui vous sera remis avec le livret d'accueil. Vos remarques nous aideront dans notre démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu.



Prochains rendez-vous à prévoir :

- Visite post-natale pour vous-même, 6 à 8 semaines après l'accouchement dans l'établissement ou chez votre gynécologue ou médecin traitant ou sage-femme libérale.
- Visites mensuelles pour bébé par un pédiatre ou un médecin généraliste ou à la PMI .
- Les séances de rééducation peuvent-être effectuées chez un kinésithérapeute ou une sage-femme libérale.

Notes

Page de notes



Centre Hospitalier Eure-Seine - Hôpital d'Evreux-Vernon
Rue Léon Schwartzberg - 27015 Evreux Cedex
www.chi-eureseine.fr